Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 82 (1953)

Heft: 11

Artikel: Vers un programme d'orthographe d'usage : les leçons d'un livre belge

Autor: Bossel, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040605

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vers un programme d'orthographe d'usage

Les leçons d'un livre belge [1]

Introduction

On se plaint beaucoup de nos jours de la faiblesse de nos élèves en orthographe d'usage ; il n'y a rien de changé sous le soleil ; on s'en plaignait déjà amèrement il y a vingt, trente ou quarante ans.

Une des causes de cette faiblesse est *la façon dont s'enseigne l'orthographe d'usage : absence complète d'un programme adapté et d'une méthodologie appropriée. Si étrange que cela paraisse, en effet, pas plus en France qu'en Belgique, il n'existe, à notre connaissance, de programme précis d'orthographe d'usage, établi d'après un classement psychologique.*

Par contre, les Américains semblent avoir depuis longtemps un programme pour la langue anglaise. Pour l'allemand qui est phonétique, la question ne se pose pas avec la même acuité.

Chaque maître agit à sa guise. Rien de fixe, de systématique, d'organisé. C'est le règne de la fantaisie. Admettons que l'auteur exagère un peu. Dans le même ordre d'idée, ne pourrait-on pas dire : Chez nous, chaque canton agit à sa guise, ce qui, vu d'en haut, paraît très drôle. S'il y a des règles psychologiques valables en France et en Belgique pour l'enseignement du français, ces règles doivent être valables aussi pour la Suisse romande.

Aucune coordination dans les efforts des maîtres des classes successives. La maîtresse qui cède un groupe d'élèves au maître de la classe suivante serait bien en peine de préciser quelles sont les connaissances orthographiques de ces enfants.

Chez nous, il y a un programme très précis pour la première année, mais Pirenne dirait sûrement que ce programme n'est pas établi d'après un classement psychologique. En 2e année, la matière à enseigner est déjà moins précise et à partir de la 3e année, néant... C'est comme si l'enfant cessait de grandir — physiquement et intellectuellement — à partir de 9 ans !... La lacune signalée par l'auteur s'accentue chez nous à mesure que la scolarité avance, alors que le contraire serait plus normal.

Quel est le maître citadin de 4o ou 5e année qui pourrait établir une liste de quelques milliers de mots parfaitement assimilés ? Cela est impossible parce qu'il ne connaissait pas lui-même le bagage de ses élèves lorsqu'il les a reçus. Le même problème peut se poser pour les maîtres de la campagne à la fin de la scolarité. Il y a donc là une carence grave sur laquelle il vaut la peine de se pencher avec beaucoup d'intérêt.

Jusqu'à présent, l'enseignement de l'orthographe d'usage est resté purement hasardeux. Pour la plupart des autres branches, les autorités officielles ont pris soin de fixer exactement pour chaque classe la matière à étudier. Avant toute autre démarche, il convient de savoir ce qu'il faut enseigner. C'est évidemment le premier pas à franchir. Si inconcevable que ce soit, dans le domaine de l'orthographe d'usage, ce premier pas n'a pas encore été franchi. Faut-il s'étonner dès lors que nos élèves soient si faibles en orthographe ?

---

[1] Albert Pirenne, F. S. C., Dr en Sciences pédagogiques : *Programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires.* — La Procure, boulevard E. Mélot 14, Namur 1949.

Chap. 1. — Le vocabulaire de base

La langue française compte environ 32 000 mots. Il est probable que bien peu de personnes les connaissent tous. Il ne viendra donc pas à l'idée d'aucun maître de les apprendre tous à ses élèves.

Quels sont les mots qui doivent être appris à l'école primaire au point de vue orthographique ? Celui qui pourra répondre à cette question nous rendra un fameux service. Aristizabal [1] semble avoir tenu cette gageure.

Citons ici assez longuement Pirenne parce que ce sont des choses nouvelles et d'une importance primordiale pour tout ce qui va suivre.

« Il y a lieu de distinguer d'abord entre vocabulaire écrit et vocabulaire parlé. Langage parlé et langage écrit se ressemblent sans doute, mais la coïncidence entre eux est loin d'être parfaite. Le second réclame une rigueur plus grande que le premier. Nous surveillons davantage nos écrits que nos paroles. Des mots que nous avons sans cesse à la bouche se glisseront rarement sous notre plume. Par ailleurs, il existe des formules couramment employées dans la correspondance, par exemple, et rarement dans le discours parlé. L'orthographe intéresse particulièrement le vocabulaire écrit.

Au sein même de celui-ci, il faut encore marquer une distinction entre vocabulaire passif et vocabulaire actif, ce dernier étant celui que nous employons personnellement, tandis que le premier est celui dont nous avons la compréhension mais non l'usage. Dans l'élaboration d'un programme d'orthographe, il n'y a pas à s'occuper du vocabulaire passif. En effet, il n'est nullement indispensable de connaître l'orthographe de mots que l'on rencontre dans ses lectures, dont on connaît le sens, mais que l'on n'utilise pas soi-même.

Ce qui est important, c'est que chacun possède l'orthographe des mots dont il fait un usage courant. C'est là le véritable vocabulaire actif. Evidemment, l'étendue et la nature de ce vocabulaire actif varient avec le degré d'instruction la profession, le milieu dans lequel on vit, etc... »

Vocabulaire écrit et vocabulaire parlé, vacabulaire actif et vocabulaire passif sont des réalités tellement nouvelles que nous aurons de la peine à les adopter sans un examen approfondi qui pourrait s'effectuer par l'analyse des mots contenus dans les lettres que nous recevons. Les mots : les baux, les coraux les émaux, les soupiraux, les vantaux et les vitraux n'arriveront jamais sous la plume de l'auteur de ces lettres qui est l'homme du peuple ; par contre, ce dernier parlera souvent de son travail et des travaux qu'il exécute. La dame, même la dame du peuple, parlera sans doute de ses bijoux et des joujoux de ses enfants ; elle assistera au départ ou à l'arrivée des hirondelles, mais elle ne verra jamais de hiboux, encore moins des poux... (sans jeu de mots !...).

Le programme que nous nous proposons de dresser est un programme minimum destiné à fournir aux enfants sortant de l'école primaire le bagage orthographique dont ils auront besoin. Programme minimum portant sur un vocabulaire de base, commun à tous. Vocabulaire qui s'étendra par la suite en rapport avec les études entreprises, la profession exercée ou le milieu fréquenté... L'école

---

[1] *Détermination expérimentale du vocabulaire écrit pour servir de base à l'enseignement de l'orthographe à l'école primaire.* Ouvrage polycopié, Laboratoire de didactique expérimentale du professeur R. Buyse, Louvain 1938.

C'est en somme Aristizabal qui a établi le vocabulaire de base. Pirenne l'a revu et l'a réparti entre les six classes de l'école primaire.

doit s'en tenir à l'essentiel. Dans le cas qui nous occupe, l'essentiel est ce vocabulaire de base dont nous parlons.

Quel est ce vocabulaire actif ? Comment en préciser le contenu ?

Pour atteindre son but, Aristizabal a dépouillé :

1° 319 lettres éditées
2° 342 » inédites
3° 309 » commerciales
4° 430 » dites modèles.

Total 1400 lettres qui devaient apporter un vocabulaire d'adultes. Pour avoir un vocabulaire d'enfant, l'auteur a choisi la rédaction spontanée. 50 000 rédactions spontanées d'enfants, garçons et filles, s'échelonnant de la 3e à la 8e année d'études, sont arrivées de 47 localités différentes. L'auteur a éliminé toutes les rédactions qui ne semblaient pas être spontanées. Il en est resté 4125.

En procédant ainsi, Aristizabal a voulu tenir un juste milieu entre les partisans de l'école sociologique qui considèrent l'école comme une préparation à la vie et les partisans de l'école paidologique qui rédigent les programmes en se basant uniquement sur les activités de l'enfant. Ce juste milieu nous donne une bonne garantie. Ne considérer que la préparation à la vie, c'est confondre le but ultime avec les stades par lesquels on doit passer pour l'atteindre. C'est ignorer qu'il existe chez l'enfant différents degrés de maturité mentale. Ne considérer que les besoins de l'enfant c'est — vice versa — négliger la préparation à la vie.

Lettres éditées. — Il s'agit de lettres publiées qui ont été écrites par des écrivains consacrés : Louis Veuillot, Mme de Sévigné, etc.

Lettres inédites. — Il s'agit de lettres se rapportant la plupart à des affaires de famille ou d'amitié qui ont été réunies grâce à l'obligeance des étudiantes et étudiants de l'Ecole de pédagogie de Louvain.

Lettres commerciales. — L'auteur a utilisé des lettres se rapportant au commerce sous ses différentes activités générales.

Lettres modèles. — Il s'agit de lettres qui peuvent servir, moyennant de légères retouches, aux besoins ordinaires de la correspondance et qui s'adaptent — dans une forme banale mais suffisante quand même — aux circonstances spéciales de la vie : Nouvel-An, anniversaires, fêtes, félicitations, condoléances, recommandations, remerciements, naissances, mariages, décès, reproches, excuses, etc..., quelque chose de classique, quoi ?

L'auteur a procédé ensuite au dépouillement de tous ces documents. Il a relevé tous les mots différents en indiquant pour chacun d'eux la fréquence. Inutile d'insister sur l'envergure d'une telle œuvre et sur la somme de travail et le degré de patience qu'elle a exigés de la part de l'auteur et de ses nombreux collaborateurs bénévoles.

On a dénombré de cette façon 460 727 vocables, représentant 12 038 mots différents. On classa ces mots par ordre décroissant de fréquence. Le mot le plus souvent employé l'avait été 6723 fois, et le moins employé une fois seulement. On constate que les 4329 termes dont la fréquence atteint ou dépasse 10 représentent avec leur fréquence les 95 % des 460 000 vocables dénombrés. Ces 4329 mots constituent le vocabulaire de base. Plus tard, on a ramené la fréquence à 12 et on a eu 3680 mots.

Un fait très important à signaler, c'est qu'on n'a pas relevé une cinquantaine de mots qui sont :

1° les articles définis : le, la, les, l'

2° les articles indéfinis : un, une, des

3° les articles contractés : au, aux, du, des

4° les adjectifs démonstratifs : ce, cet, cette, ces

5° les adjectifs possessifs : mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses, notre, votre, leur, nos, vos, leurs.

6° les pronoms personnels, excepté ceux qui figurent au programme de 2e année. Nommons-les par acquit de conscience : je, me, moi, nous, m' tu, te, toi, vous, t' il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, l' se, soi, en, y, s'

7° les deux pronoms conjonctifs : que et qui

8° le pronom indéfini : on

9° les mots invariables : à, de ; et, ou ; où ; ne pas

10° les verbes être et avoir sous toutes leurs formes

11° les noms propres ont également été laissés de côté, ce qui est bien compréhensible.

Ces petits mots forment le quart du discours écrit. Il faut donc insister sur l'orthographe de ces vocables déjà et surtout en 1re année. On a certainement oublié de le faire jusqu'ici. L'assimilation ne viendra que petit à petit. C'est une des grandes innovations de ce livre ; c'est aussi une grande innovation à apporter au programme de 1re année. Au lieu de commencer toujours les phrases par le, la, l', on les commencera aussi par un, une, ce, cet, cette, mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur. Supposons que les élèves de 1re année aient déjà appris à écrire le verbe se promène dans des phrases de ce genre :

Le chat se promène dans le pré.

Le chien se promène dans le pré, etc., *idem* avec le coq, le cabri, le cheval [1]. Quand tous ces mots paraîtront bien assis, on ira plus loin et on leur dira : « Eh bien ! maintenant, effacez la lettre l et mettez la lettre c, exercice d'autant plus facile que le C majuscule ressemble singulièrement au L majuscule. On verra tout de suite les partisans du moindre effort à l'œuvre en n'effaçant que la seconde partie du L. On obtiendra alors les phrases suivantes : Ce chat se promène dans ce pré. Ce chien se promène dans ce pré, etc. Et cela longtemps avant l'étude du tableau cerise. Rien de plus simple, n'est-ce pas ? mais il fallait y songer...

L'étude des pronoms personnels se fera par la conjugaison au présent des verbes du 1er groupe qui figurent au programme ; on le placera avant la fin de la 1re année, à partir du tableau « nez » exactement.

L'étude de les, des, mes, tes, ses ; ces ; nos, vos, leurs ne peut pas intervenir avant la fin de la 1re année, à cause de la marque du pluriel. Dans le syllabaire fribourgeois, les et des apparaissent pour la première fois au tableau bec ; c'est droit après nez. Cette étude viendrait donc après celle de la conjugaison ; elle est aussi très importante, car il n'est pas rare de voir des élèves de 3me ou de 4me année qui écrivent, mais parents pour mes parents, ton nami, t'ais amis, tes zamis, tes z'amis ou une autre élucubration quelconque.

---

[1] On donnera le même exercice ou des exercices semblables avec mon chien, mon cheval, etc., ton chat, ton lapin, etc., *idem* avec son, notre, votre, leur.

La même remarque peut se faire pour ce qui concerne les verbes, les adjectifs qualificatifs et surtout les prépositions et les adverbes qui figurent au programme belge de 1re année. Ce programme sera publié prochainement dans le *Bulletin* et chacun verra qu'il est tout à fait différent de ce qui existe chez nous, mais il est certainement plus facile. Avec ses 225 mots, il n'atteint pas les 300 mots réglementaires du canton de Vaud (pour les élèves de 7 ans), encore moins les 360 mots de notre liste... Ajoutons que les petits Vaudois commencent presque tous l'école à 6 ans. On considère donc sûrement les petits Fribourgeois comme ayant la science infuse en orthographe. Il est vrai que Pirenne précise que 225 mots constituent un programme minimum.

Une des grandes révélations de cette brochure c'est que, chez nous, on perd un temps immense à apprendre à nos enfants de toutes nos classes (de la 1re à la 6me) des mots qui ne font pas partie du vocabulaire écrit de l'homme du peuple. En parlant le langage pédagogique, on dirait que, en orthographe d'usage, on ne va pas du connu à l'inconnu. C'est comme si on imposait à un élève de 2me année qui n'a jamais tenu une plume, un devoir de grammaire à écrire à l'encre comme premier exercice à l'encre.

On apprend toujours des mots nouveaux qui ne reposent sur aucune base solide. On construit la maison de l'orthographe d'usage au moyen de pierres qui s'entassent pêle-mêle les unes sur les autres et tout l'édifice s'écroule au fur et à mesure de sa construction. Faut-il s'en étonner ?

Quand on étudie ce livre, on ne peut pas s'empêcher de croire que certains pédagogues ont élaboré dans des bureaux certains programmes artificiels beaucoup trop cloisonnés comme si le cerveau de l'enfant était divisé en compartiments. On aurait à peu près le schéma drôlatique suivant : Le casier intellectuel qui contient l'article défini ne doit s'ouvrir qu'en 2me année.

Celui qui contient l'article contracté et l'article indéfini ne s'ouvrira aussi qu'en 2me année ou mieux encore en 3me année.

Celui de l'adjectif démonstratif.

Celui de l'adjectif possessif.

Celui du pronom personnel en 3me année également.

Et attention surtout au casier qui contient les adverbes et à celui des prépositions ! Il ne s'ouvrira qu'en 5me ou 6me année.

Et le plus joli de l'affaire c'est qu'on veut absolument loger bail, corail, émail dans un casier qui n'existe pas. On offre à nos petits garçons des salières, des cafetières, des casseroles ; ils ne savent vraiment pas que faire de tous ces ustensiles, n'ayant non plus pas de casier pour les loger.

La réalité est tout à fait différente : Il n'y a qu'à examiner le langage oral et le langage écrit de nos petits écoliers pour s'en rendre compte. Cette grave erreur — méconnaissance du vocabulaire de base — est très répandue ; on la rencontre dans la plupart de nos livres de classe, surtout dans les livres de grammaire, même les plus récents. Il faudrait en excepter cependant le nouveau livre de lecture du cours moyen dont beaucoup, beaucoup de chapitres ne s'écartent pas du vocabulaire de base. Ce livre est capable de donner un fameux élan à la question de l'orthographe d'usage, — disons de l'orthographe tout court — beaucoup plus que toutes les grammaires, beaucoup plus que toutes les brochures de dictées dont le commerce paraît assez bon, à en juger par le très grand nombre de livres de dictées que l'on peut acheter, soit en Suisse, soit en France.

Pirenne a donc placé en 1re année déjà une quinzaine de prépositions et une vingtaine d'adverbes. Il est bien entendu que ces mots doivent être étudiés à ce cours uniquement au point de vue orthographe d'usage et non au point de vue de la nomenclature grammaticale ni de leur rôle, ce qui interviendra en son temps.

Quand on voit des élèves de 3me, de 4me, et même de 5me année commettre si longtemps des fautes à ces mots, on ne peut s'empêcher de donner raison à l'auteur. Ces mots doivent faire l'objet d'une étude spéciale, d'exercices appropriés, alors que leur étude est presque toujours confiée à la grande aventure. Ou bien on les étudie trop tard et on étudie alors 2 ou 3 difficultés à la fois, par exemple : la et l'a ; ta et t'a ; mon et m'ont ; ton et t'ont son et sont, etc. Les bons élèves supportent cette dose qui est tout à fait normale pour eux, mais les élèves faibles ou moyennement doués sont tout à fait perdus ; pour eux, il est absolument nécessaire de ne voir à la fois qu'une seule difficulté bien graduée, même si cette difficulté apparaît à nos yeux d'adultes comme tout à fait insignifiante. Le programme de base d'orthographe — c'est un programme minimum ne l'oublions pas — est avant tout destiné aux élèves faibles et moyennement doués qui, dans beaucoup de classes, forment la majorité des écoliers. Les élèves bien doués ne nous donnent pas beaucoup de soucis et n'exigent pas beaucoup de pédagogie.

Si l'orthographe des adjectifs démonstratifs et des adjectifs possessifs est étudiée un peu tard dans nos écoles, l'erreur est encore plus grande pour ce qui concerne l'orthographe des prépositions simples et des adverbes courants. On tempête contre les élèves qui écrivent : allors ou alor, avèc, poure, sure, dan ou dant, ainssi, ausi, j'amais ou jamai, toujour, trè ou trais, etc., et on n'a jamais pensé de leur apprendre ces mots ou bien on les leur apprend trop tard quand ils ont au bout des doigts une graphie fausse qu'on n'arrive plus à chasser. On agit trop souvent comme si nos écoliers avaient la science infuse ou l'orthographe innée de tous ces mots qu'on croit simples. Rien de plus faux. Dans les dictées du cours supérieur, les passages monosyllabiques ne sont-ils pas ceux qui occasionnent souvent le plus de fautes ?...

On trouvera peut-être un peu oiseuses ces longues dissertations. Mais la lecture, l'analyse, l'étude, la méditation et l'application d'un livre de Pirenne furent pour moi une véritable révélation.

(*à suivre*). Courtion, octobre 1953,

ALBERT BOSSEL.

Feuillets de documentation des émissions scolaires

On peut s'abonner aux *Feuillets de documentations* des émissions scolaires de la radio au prix de 1 fr. par an, à partir de n'importe quelle date. Il suffit de verser ce montant au compte de chèques No I 8502, « La Radio à l'Ecole », Genève, en indiquant nom, prénom, adresse personnelle.

Ces *Feuillets*, abondamment illustrés, permettent à chaque maître de préparer à l'avance l'émission scolaire qu'il souhaite faire entendre à ses élèves.